

Le Sanctuaire passe aux horaires d’hiver le 1er novembre

Les horaires et les lieux de certaines célébrations sont adaptés à la nouvelle saison.

Plusieurs célébrations du Sanctuaire de Fatima subissent des modifications d’heure et de lieu avec l’entrée en vigueur de l’horaire d’hiver.

Ces changements prennent effet le 1er novembre et s’appliquent jusqu’à Pâques.

Du lundi au vendredi, la messe de 11h00 est désormais célébrée à la basilique Notre-Dame-du-Rosaire de Fatima (BNDRF) et, le week-end, à la basilique de la Très Sainte-Trinité (BTST). La messe du dimanche à 12h30 à la Chapelle des Apparitions devient quotidienne et, le dimanche, la messe de 16h30 est transférée à la BTST.

À la Chapelle des Apparitions, le Rosaire de 14h00 — également appelé « Heure de réparation au Cœur immaculé de Marie » — ne sera plus récité quotidiennement, mais uniquement les samedis et dimanches, à la même heure. Le chapelet de 16h00, qui est récité le samedi et le dimanche en été, n’est récité que le dimanche en heure d’hiver.

La prière des Vêpres est célébrée le dimanche à 17h30 à la BNDRF.

À certaines occasions, comme lors des célébrations de Noël, du Carême et de la Semaine Sainte, le programme des célébrations subira des modifications spécifiques qui seront communiquées en temps voulu.

Tous les horaires peuvent être consultés ici.

www.fatima.pt/fr/news/le-sanctuaire-passe-aux-horaires-dhiver-le-1er-novembre